

Rapport de comité de la COING - format commun

Nom du comité : Droits des personnes migrantes

Date du rapport : 19 septembre 2022

Nom et coordonnées de l'auteur du rapport : Daniel GUERY et Cellule Communication

Afin d'encourager les membres à lire tous les rapports des commissions et de partager efficacement les informations, veuillez garder vos sections de texte libre courtes et axées sur les activités et actions prioritaires.

1. Nom et adresse électronique du président du comité :

- Daniel GUERY guery.daniel@sfr.fr

Vice-président/adjoint et courriel de contact : Equipe de coordination

- Marc van den Reeck (chargé axe 2 : accès des personnes migrantes à leurs droits)
mvdreeck@gmail.com
- Anna Rurka (chargée axe 1 : accès des OING aux personnes migrantes)
anrurka@gmail.com
- Salomé Brun (chargée de communication)
salome_brun@orange.fr

2. Quelles sont les OING représentées au sein du comité ?

Association Volontaire Europe – ACISJF – Caritas Europa – Choose Love – Danish Refugees Council – ESAN – EUROCEF – EUROGEO – EUROPEEN DOCTORS – EYBA – FIACAT – Justice et Paix Europe – Médecins du Monde – Mental Health Europa – MIAMSI - Pax Romana – PICUM – QCEA – RENATE – Réseau EU Eglises / Liberté – Réseau Européen des apatrides – Smile of the Child – SOS Méditerranée - UNAEC

3. Dans quels comités et autres activités du Conseil de l'Europe ce comité est-il principalement impliqué ? Voir la liste en annexe ci-dessous

4. Comment ce comité s'est-il relié aux autres comités du CINGO au cours de l'année écoulée ?

Lien permanent avec plusieurs Comités à travers des OING ad hoc (**Education** – UNAEC / **Droits sociaux** – Caritas Europa / **Inter religieux** interconvictionnel – Eglise en Liberté)
Par exemple : le side event « *Shadow games* » sur les migrants mineurs non accompagnés ; le voyage d'étude de terrain en Grèce.

5. Comment de nouveaux membres peuvent-ils rejoindre le comité (veuillez fournir une adresse électronique pour exprimer votre intérêt) ?

Envoi direct au président : guery.daniel@sfr.fr

6. Que pourraient faire de plus le comité permanent et le secrétariat du CINGO pour soutenir le travail du comité et les communications entre votre comité, les autres membres du CINGO et les autres parties du CdE ?

Veuillez poursuivre aux pages 2 et 3 pour fournir un rapport sur les activités et les objectifs clés.

Rapport d'activité et de résultats - veuillez choisir jusqu'à 6 sujets/domaines d'activité principaux.

Sujet/activité clé	Résumé des progrès/impacts au cours des 6 derniers mois	Questions clés actuelles	Projets pour les 6 prochains mois
1 Lien avec la Représentation Spéciale de la Secrétaire Générale pour la Migration	- Contacts régulier et collaboration sur la base du plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025)	- Thématiques du <i>Plan d'action</i> communes aux réflexions du Comité et notamment : * Respect des Conventions * Accès aux droits	- Poursuivre une collaboration pertinente pour les deux parties. Aide à l'élaboration du bilan de mi-parcours du plan d'action d'ici 2023.
2 Side event Shadow Games (porté par la FIACAT)	22 juin 2022 sur « La situation des mineurs non accompagnés » Lien avec ambassade des Pays Bas et APCE	- Le traitement des mineurs non accompagnés, - le respect des convention , - la détermination de l'âge	- Faire référence aux travaux du Comité sur cette question. - Favoriser les projections du film.
3 Lien avec la Commission Migration de l'APCE (porté par plusieurs membres du Comité)	- Etablissement du lien - Echange de vues Participation aux activités du Comité (interventions Side Event et Webinaire)	La question des pushback et autres thématiques pertinentes en rapport avec les problématiques soulevées par le Comité (intégration par exemple).	- Intensifier les liens. - Destinataire de la recommandation du Comité portée par la Conférence. - Mettre en place une coopération pertinente pour les deux parties.
4 Webinaire La question des pushback (porté par EYBA)	25 octobre 2022. - Présenter la vision des ONGs sur le sujet notamment à l'ensemble des acteurs du Conseil. - Présenter la pertinence du rapport de l'APCE.	Pushbacks : aspects légaux ; impacts humanitaires et politiques.	- Poursuivre l'implication du Comité sur ces questions. - Poursuivre et partager une réflexion éclairée sur la thématique des pushbacks.

<p>5</p> <p>Recommandation</p> <p>Rédigée par groupe de travail ad hoc et portée par l'ensemble du Comité</p>	<p>- Produire un document de référence sur les questions d'accès des ONGs aux populations migrantes, ...</p> <p>- ... et des droits en termes de sécurité, éducation, santé des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.</p>	<p>- Ancrer les réflexions soulevées par le plan d'action du Comité sur une base politique sur laquelle les instances et Etats Membres du Conseil pourront s'appuyer s'ils le désirent.</p>	<p>- Valider et diffuser cette recommandation.</p>
<p>6</p> <p>Visite sur le terrain (Grèce)</p> <p>Président du Comité et plusieurs OING du Comité et ONG sur place</p>	<p>- Les différentes activités et liens avec les acteurs de la Société Civile, les contacts avec les autres pilliers du Conseil de l'Europe se sont développés.</p> <p>- Un lien direct avec les ONG de terrain est apparue utile avant de clore les activités du Comité.</p>	<p>- Honorer une vision holistique de la situation vécue par les personnes migrantes.</p> <p>- Rapprocher les analyses macro et micro de la migration.</p>	<p>- Recueillir les témoignages en direct sur le terrain en lien avec les sections locales des OING du Comité.</p> <p>- Evaluer les analyses faites jusqu'à présent.</p> <p>- Participer à la finalisation de la recommandation.</p>

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec les membres de la CINGO et le comité permanent de la CINGO ?

3. Dans quels comités et autres activités du Conseil de l'Europe ce comité est-il principalement impliqué ?

Le Comité « Droits des personnes migrantes » a un contact régulier avec la « Commission Permanente » de la Conférence des OING, son Président et sa représentante pour le Comité.

3.1 Dès sa création, sa validation par l'Assemblée Générale d'avril 2021, le Comité « Droits des personnes migrantes » a pris **contact avec la Représentation Spéciale de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe chargée de la Migration, des Réfugiés et demandeurs d'asile.**

Concrètement cela veut dire:

- ✓ Une prise de contact initiale avec présentation des objectifs,
- ✓ Une présentation comparée entre le « Plan d'action du Conseil de l'Europe » et le Plan d'action du Comité « Droits des personnes migrantes »; la détermination des points communs avec pour visée un travail en collaboration,
- ✓ Une participation aux réunions de coordination entre les différents départements, services du Conseil de l'Europe (rencontres trimestrielles) afin de s'informer mutuellement et d'enrichir les approches et actions spécifiques.

3.2 **Les problématiques traitées par le Comité « Droits des personnes migrantes » sont naturellement liées à d'autres Comités** créés en avril 2021 ou lors des Assemblées Générales de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe qui ont suivi. En effet, le Comité tient particulièrement à traiter de la **dimension holistique de la migration** et pas seulement d'un seul aspect. Sont ainsi présents au titre de « lien structurel » au moins un représentant des Comités suivants :

- ✓ **Le Comité de la "Société Civile pour les Droits de l'Enfant"**
- ✓ **Le Comité "Action pour les Droits Sociaux"**
- ✓ **Le Comité Interreligieux et interconvictionnel**
- ✓ **Le Comité : "l'Education à la démocratie"**

Concrètement, cela veut dire que la rédaction des textes de base sur le droit à la santé, la sécurité, l'éducation a été réalisée en tenant compte des réflexions des autres Comités.

De la même manière la visite de terrain prévue pour éprouver les activités et réflexions du Comité est conçue de manière que les personnes membres du Comité « Droits des Migrants » représentant un autre Comité puissent indiquer un correspondant sur place pour participer aux rencontres et débats.

Plus concrètement, on peut noter une collaboration étroite entre le Comité « Droit des personnes migrantes » avec le Comité de la "Société Civile pour les Droits de l'Enfant" au cours du side event « *shadow games* » sur la situation des mineurs non accompagnés.

3.3 les liens avec d'autres instances du Conseil de l'Europe

- ✓ Le Comité des Ministres
Présence d'un représentant de la délégation des Pays Bas au Side Event « *shadow games* »
- ✓ La "Commission migration" de l'Assemblée Parlementaire
 - Participation au side event « *shadow games* »
 - Participation à une réunion de la Commission avec échange de vue et travaux en commun à venir

- ✓ Le Commissariat aux Droits de l'Homme
 - Prise de contact effectuée
 - Envoi d'informations sur la situation à la frontière Hispano-marocaine
 - Prévision d'une rencontre commune entre Commissariat et Comité Migration

- ✓ Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
 - Prise de contact effectuée
 - Prévision de participations à un événement commun, une rencontre spécifique

- ✓ La RSSG
 - Contacts réguliers et échanges de bons procédés
 - Participation du Comité aux réunions du groupe de coordination sur la migration